Belgique : Avec ses copains, Aïman sème la terreur dans le centre-ville de Charleroi. Il écope de deux ans, par défaut, pour avoir agressé gratuitement Clément

22/12/2020 à 0h15



Le jeune homme de 18 ans a été condamné par défaut, ce lundi, à deux ans de prison ferme pour une agression gratuite sur Clément à la gare de Charleroi-Sud.

Avec ses copains, Aïman sème la terreur dans le centre-ville de Charleroi. La petite bande est surveillée de près par le parquet de Charleroi, qui est fréquemment alertée des actes commis par les jeunes. C'est d'ailleurs pour un de ces faits qu'Aïman vient d'être condamné à 2 ans de prison ferme.

Le 9 novembre 2019, à la gare de Charleroi-Sud, Clément se trouvait sur l'un des quais de la gare. Ce dernier venait tout juste de rater son train lorsqu'il a vu arriver vers lui une bande de cinq jeunes…

Rapidement encerclé par la bande, Clément a été victime d'un violent coup de poing asséné par Aïman. "*Il a été hospitalisé plusieurs jours et a été opéré d'une double fracture de la*

mâchoire. Tout ça sans raison”, précisait la partie civile.

La substitute Vanhollebeke avait requis **une peine de 18 mois de prison ferme contre Aïman.** Ce dernier, à la suite de la scène, avait été présenté au juge d’instruction et remis en liberté, moyennant le respect des conditions probatoires. **Mais là encore, Aïman avait démontré toute sa considération et son respect pour la justice.** “*Il ne devait plus fréquenter la gare de Charleroi et il a été contrôlé là-bas.* ***De plus, il a été surpris une autre fois avec un pistolet d’alarme, acheté pour s’amuser…*** “

Dhnet.be